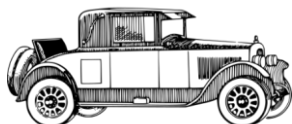
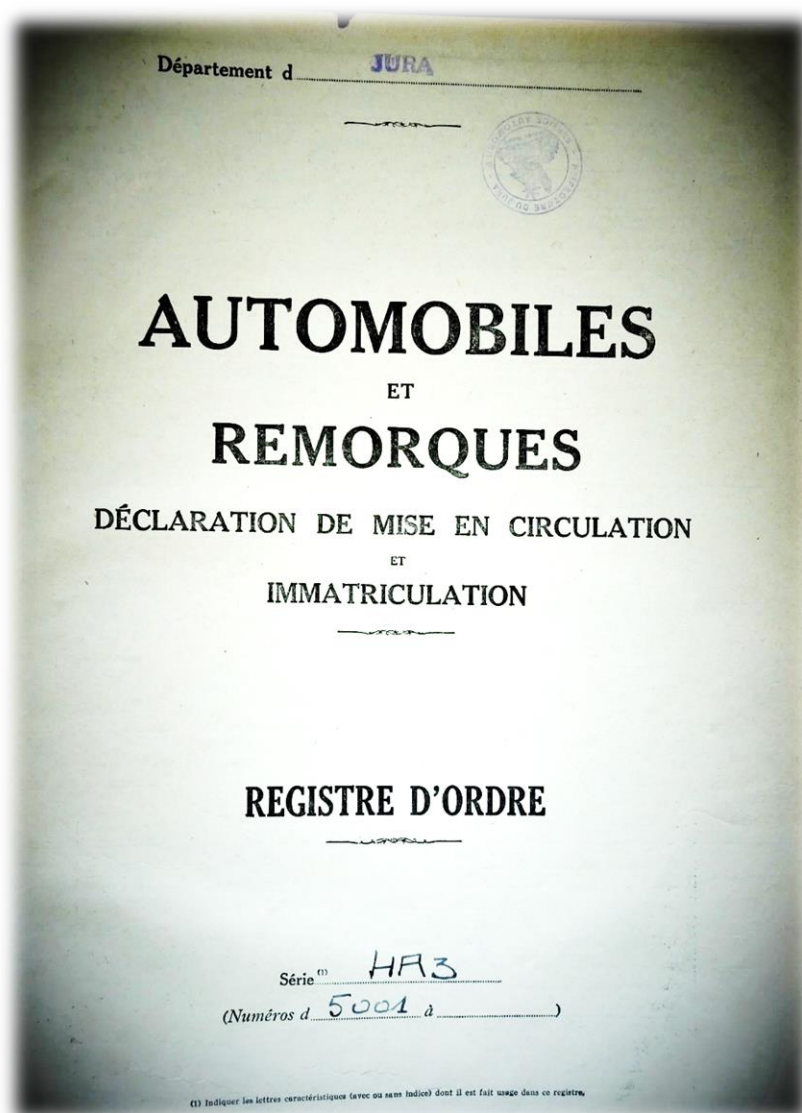


Immatriculation des véhicules du Jura

Guide de recherche et d'informations



INTRODUCTION

Les détenteurs de véhicules anciens recherchent souvent le nom de leurs propriétaires successifs et leur parcours. Parfois, ils doivent retrouver la date de leur première immatriculation pour des besoins administratifs. Ces recherches se font à partir de registres d'immatriculation dont la production et la conservation ont connu en plus d'un siècle de nombreux avatars, rendant ces recherches difficiles. Vous trouverez ci-dessous une chronologie et des indications pour vous repérer pour des véhicules immatriculés dans le Jura de 1901 à nos jours.

Nous remercions ici bien chaleureusement Thierry Baudin, secrétaire général de l'association Francoplaque, qui, à la suite d'échanges d'informations à ce sujet, nous a transmis les tableaux de synthèse et les renseignements sur les conscriptions minéralogiques dont a dépendu le Jura jusqu'à 1928.

Nous renvoyons d'ailleurs le lecteur vers le site de l'association Francoplaque pour approfondir ses connaissances sur les autres départements¹.

À partir de 1928, ces registres d'immatriculation constitués de cases informatives et de déclarations successives (voir ci-dessous), conservés par les Archives du Jura (1928-1950) et par la Préfecture (1950-1987), ont été établis dans l'ordre numérique des immatriculations attribuées aux véhicules, prenant la forme d'une combinaison de chiffres et de lettres.

IMMATRICULATION		DÉSIGNATION DES VÉHICULES		ANTÉCÉDENT ET TRANSFORMATIONS		DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES						
Série	Numéro	Constructeur	Type	N° d'ordon	N° d'immatriculation	Antécédent	1 ^{re} DÉCLARATION	2 ^e DÉCLARATION	3 ^e DÉCLARATION	4 ^e DÉCLARATION	5 ^e DÉCLARATION	
4103	5501	Peugeot	202	835890	537675	15-110-1929	Date : 28.1.49 Nom : G. Gagnon Prénoms : V. Gagnon Profession : voyageur Adresse : M. G. Gagnon sous le Saurat	Date : 28.1.49 Nom : G. Gagnon Prénoms : V. Gagnon Profession : voyageur Adresse : M. G. Gagnon sous le Saurat	Date : 4.2.1953 Nom : G. Gagnon Prénoms : V. Gagnon Profession : voyageur Adresse : M. G. Gagnon sous le Saurat	Date : 4.2.1953 Nom : G. Gagnon Prénoms : V. Gagnon Profession : voyageur Adresse : M. G. Gagnon sous le Saurat	Date : 4.2.1953 Nom : G. Gagnon Prénoms : V. Gagnon Profession : voyageur Adresse : M. G. Gagnon sous le Saurat	Date : 4.2.1953 Nom : G. Gagnon Prénoms : V. Gagnon Profession : voyageur Adresse : M. G. Gagnon sous le Saurat

ADJ, 173W9

~

Sommaire

1901-1923 : les registres à ce jour « portés disparus »	p.3
1923-1928 : un registre unique départemental	p.5
1928-1950 : des registres départementaux par type de véhicule	p.6
1950-2009 : des registres conservés à ce jour par la Préfecture du Jura	p.8

¹ <http://immat1901.free.fr/index2.html>

1901-1923 : LES REGISTRES À CE JOUR « PORTÉS DISPARUS »

Le principe de l'identification des véhicules en France a été instauré par l'article 7 du décret du 10 mars 1899, par lequel « chaque voiture portera en caractères bien apparents le nom du constructeur, l'indication du type et le numéro d'ordre dans la série type, le nom et le domicile du propriétaire »².

La loi a par ailleurs instauré l'ancêtre du permis de conduire actuel, le « certificat de capacité » délivré par le Préfet de département (article 11), venant introduire une première réglementation en matière de circulation automobile.

C'est en 1901 que la plaque minéralogique devient obligatoire afin de permettre l'identification des propriétaires des véhicules (et faciliter les recherches en cas d'infraction), après l'homologation et l'attribution de l'immatriculation par le service des Mines, en lien avec les services de la Préfecture.

Cette ancienne administration fut alors chargée de vérifier la conformité des nouveaux véhicules au regard des prescriptions techniques introduites par le décret du 10 mars 1899 (étanchéité des réservoirs, organes de manœuvres optimaux, systèmes de freinage et de visibilité adaptés...).

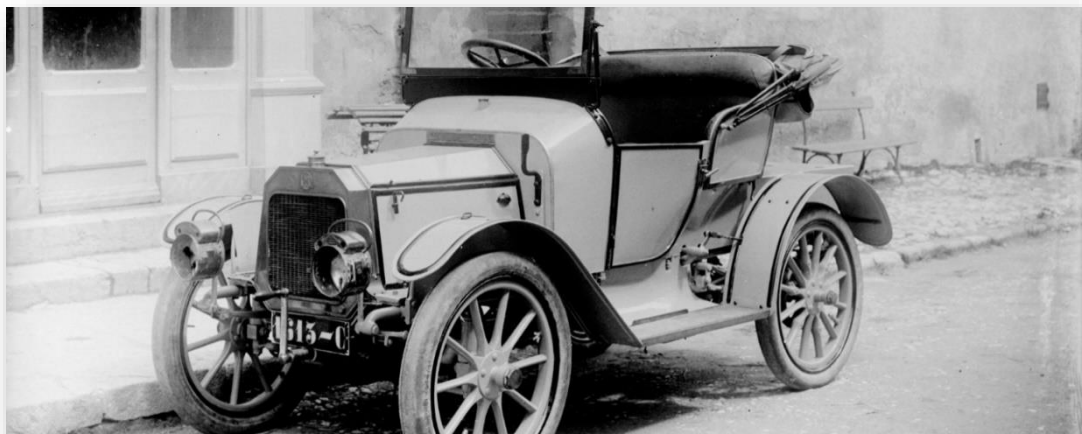
1901-1919

Le service des Mines dépendant de l'arrondissement minéralogique de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) a distribué indifféremment les immatriculations vers les départements de l'Ain (01), la Côte-d'Or (21), le Doubs (25), la Saône-et-Loire (71) et l'Yonne (89), du 16 septembre 1901 au 15 novembre 1919. Le territoire de Belfort a fait partie de cet arrondissement minéralogique de mi-mai 1907 au 15 novembre 1919.

La lettre C fut alors caractéristique de cette première immatriculation.

Cependant, **les registres correspondants semblent avoir été perdus, dans la mesure où ils ne sont conservés dans aucune des Archives départementales du ressort de la circonscription minéralogique concernée.**

ADJ, 39 Fi 3105
(fonds Martelet)



² [Journal officiel de la République française. Lois et décrets | 1899-04-14 | Gallica \(bnf.fr\)](#)

Arrondissement minéralogique de Chalon-sur-Saône (sept 1901 - nov 1919)				
LES FORMATS				
Formats effectués	000-C	1-C	à	999-C
	000-CC	1-CC	à	999-CC
	000-C0	1-C2	à	999-C2
		1-C3	à	999-C3
		1-C4	à	999-C4
		1-C5	à	999-C5
		1-C6	à	999-C6
		1-C7	à	999-C7
		1-C8	à	999-C8
		1-C9	à	999-C9
	0000-C	1000-C	à	9808-C
				estimation
Arrondissement supprimé le 15/11/1919 - lettre C attribuée au nouvel arrondissement de Lyon				
LES PARTICULARITÉS				
Séries non attribuées	0000-C	5100-C	à	5999-C
		6100-C	à	6999-C
MODIFICATION DE L'ARRONDISSEMENT				
- le Territoire de Belfort a fait parti de l'arrondissement de Chalon-sur-Saône de mi-mai 1907 au 15 novembre 1919				

Source :
<http://immat1901.free.fr/index2.html>

1919-1923

Les arrondissements minéralogiques de Chalon-sur-Saône (lettre C) et de Chambéry (lettre H) ont fusionné au mois de novembre 1919, donnant naissance à l'arrondissement minéralogique de Lyon. Le service des Mines de Lyon a distribué indifféremment les immatriculations vers les départements de l'Ain, la Côte-d'Or, le Doubs, le Jura, la Saône-et-Loire et l'Yonne, de novembre 1919 à janvier 1923.

Les lettres C et H furent caractéristiques de cette seconde phase d'immatriculation.

Cependant, **les registres correspondants semblent avoir été perdus, dans la mesure où ils ne sont conservés dans aucune des Archives départementales du ressort de la circonscription minéralogique concernée.**

Arrondissement minéralogique de Lyon (nov 1919 - janv 1923)				
LES FORMATS				
arrondissement créé le 15/11/1919 de la fusion de ceux de Chalon-sur-Saône et de Chambéry				
Départements 01, 21, 25, 39, 69 et 71 - anciennement arrondissement de Chalon-sur-Saône plus le Rhône (à confirmer)				
Formats effectués	0000-C	9809-C	à	9999-C
		estimation		
	00000-C	10000-C	à	11999-C
	0000-C0	1000-C2	à	9999-C2
		1000-C3	à	8156-C3
				dernier n° attribué avant découpage départemental
Départements 38, 73 et 74 - anciennement arrondissement de Chambéry (à confirmer)				
Formats effectués	000-H0	871-H6	à	999-H6
		estimation		
		1-H7	à	999-H7
		1-H8	à	999-H8
		1-H9	à	999-H9
	0000-H0	1000-H9	à	5688-H9
				dernier n° attribué avant découpage départemental
LES PARTICULARITÉS				
Série non attribuée ..	0000-C0	7100-C2	à	8999-C2
Le département du Rhône a anticipé le découpage départemental et s'est vu attribué la série C1 dès juillet 1920				

Source :
<http://immat1901.free.fr/index2.html>

1923-1928 : UN REGISTRE UNIQUE DÉPARTEMENTAL

A partir du mois de février 1923, un nouveau découpage minéralogique est réalisé, départemental désormais : la croissance des automobiles au début du XX^e siècle entraîne la multiplication du nombre de numéros que les services des Mines doivent attribuer, d'où la décision d'une gestion « décentralisée » au niveau du chef-lieu de chaque département.

Les Archives du Jura conservent sous la cote **Sp 4535** (série S - Travaux publics et transport, 1800-1940) un registre d'inscription des déclarations d'automobiles du 8 juin 1923 au 31 décembre 1927. Ce registre est constitué de cases remplies par ordre chronologique des déclarations, comportant des informations relatives aux propriétaires (nom, prénom et commune du domicile) ainsi qu'aux véhicules concernés (numéro d'immatriculation, nom du constructeur, type de véhicule et date de déclaration). Les lettres C et H furent également caractéristiques de cette phase d'immatriculation pour le Jura.

Cependant, contrairement aux registres des années suivantes, aucune case n'est consacrée aux déclarations successives des propriétaires ; le lecteur n'aura donc connaissance que de l'identité du seul propriétaire au moment de l'inscription de la déclaration.

Au regard de l'état matériel du registre, en partie dérelié, une prudence de manipulation de la part des lecteurs est demandée.

Nos D'ORDRE	Nos d'immatriculation	NOM ET PRÉNOMS DES PROPRIÉTAIRES.	DOMICILE.	NOM DU CONSTRUCTEUR.	INDICATION DU TYPE.	N° D'ORDRE dans la série du type.	DATE D'ENVOI DES DEMANDES au service des mines.	OBSERVATIONS.
1	2	3	4	5	6	7	8	9
6586	6035-C	Ruckstuhl Arnold	Mont-Saint-Vandrey	Ford	T CW 14 H	61813	Cam ^{te}	1 - JUIN 1923
6587	4689-C	Paget Paul	Mozey St-Rémy	National	voiture - 2512	4458	auto	
6588	1442-C	Faure Léoni	St-Clément B. Montfaucon	Citroën	B2 - 9 H	10344	d ^o	
6589	1443-C	Vauchez Léopold	Lons-le-Saunier	Lutetia	V.1. 1 1/2 H	530	bi-mot	
6590	1444-C	de Meis de Bellefontaine	Dole 1 rue Jeanne	Citroën	C3 - 5 H	11777	auto	
6591	1445-C	Benoit Paul	St-Clément B. Montfaucon	Sté. Centrale et Cie	11	10	bi-mot	

ADJ, Sp 4535

1928-1950 : DES REGISTRES DÉPARTEMENTAUX PAR TYPE DE VÉHICULE

En 1928, une révision du système d'immatriculation est engagée par les ministères de l'Intérieur et des Travaux publics, aboutissant à la circulaire ministérielle du 30 avril 1928 : celle-ci détermine une nouvelle forme d'immatriculation reposant sur la combinaison d'une série de chiffres (1 à 9999) et de deux lettres pour caractériser le département. En effet, une ou plusieurs lettres ont été attribuées à chaque département, à savoir **HR** pour le Jura. Jusqu'au mois de mars 1950, les immatriculations jurassiennes se présentaient donc ainsi : 1 HR ; 2 HR, 3 HR [...] 9998 HR, 9999 HR, puis 1 HR1, 2 HR1, etc. L'attribution des immatriculations n'est à ce moment-là plus réalisée par le service des Mines ; cette mission est transférée à la Préfecture de département qui est en outre chargée de la délivrance des cartes grises.

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, trois séries spéciales d'immatriculation ont par ailleurs été mises en place aux côtés de celles des véhicules automobiles : les séries des tracteurs et des remorques immatriculés respectivement **HT9** et **HT7** dans un premier temps (circulaire du secrétaire d'État aux Communications du 17 novembre 1941), puis celle des vélomoteurs immatriculés **HT** dans un second temps (circulaire du ministre secrétaire d'État de la Production industrielle et des Communications du 13 septembre 1943).

Les Archives du Jura conservent alors les registres suivants :

SÉRIE DES AUTOMOBILES		
COTE	N° D'IMMATRICULATION	DATES
173W1	1 HR à 2000 HR	Du 1 ^{er} octobre 1928 au 13 mai 1929
173W1	2001 HR à 4000 HR	Du 13 mai 1929 au 31 décembre 1929
173W2	4001 HR à 6000 HR	Du 2 janvier 1930 au 21 juin 1930
173W2	6001 HR à 8000 HR	Du 21 juin 1930 au 4 avril 1931
173W2	8001 HR à 9999 HR	Du 4 avril 1931 au 25 janvier 1932
173W3	1 HR 1 à 1 HR 2000	Du 25 janvier 1932 au 15 décembre 1932
173W3	1 HR 2001 à 1 HR 4000	Du 15 décembre 1932 au 4 décembre 1933
173W4	1 HR 4001 à 1 HR 6000	Du 4 décembre 1933 au 16 novembre 1934
173W4	1 HR 6001 à 1 HR 8000	Du 16 novembre 1934 au 9 janvier 1936
173W4	1 HR 8001 à 1 HR 9999	Du 9 janvier 1936 au 17 décembre 1936
173W5	HR2_1 à HR2_2000	Du 18 décembre 1936 au 4 janvier 1938
173W5	HR2_2001 à HR2_4000	Du 4 janvier 1938 au 28 décembre 1938

173W5	HR2_4001 à HR2_6000	Du 28 décembre 1938 au 30 avril 1940
173W6	HR2_6001 à HR2_8000	Du 1 ^{er} mai 1940 au 31 mai 1944
173W6	HR2_8001 à HR2_9000	Du 30 juin 1943 au 3 septembre 1945
173W6	HR2_9001 à HR2_9999	Du 4 septembre 1945 au 30 mars 1946
173W7	HR3_1 à HR3_1000	Du 1 ^{er} avril 1946 au 9 septembre 1946
173W7	HR3_1001 à HR3_2000	Du 9 septembre 1946 au 21 février 1947
173W8	HR3_2001 à HR3_3000	Du 21 février 1947 au 24 septembre 1947
173W8	HR3_3001 au HR3_4000	Du 25 septembre 1947 au 12 juin 1948
173W9	HR3_4001 au HR3_5000	Du 14 juin 1948 au 28 janvier 1949
173W9	HR3_5001 au HR3_6000	Du 28 janvier 1949 au 19 août 1949
173W10	HR3_6001 au HR3_7000	Du 20 août 1949 au 20 février 1950
173W10	HR3_7001 au HR3_7249	Du 20 février 1950 au 31 mars 1950

SÉRIE DES VELOMOTEURS

COTE	N° D'IMMATRICULATION	DATES
173W11	HT 1 à HT 800	Du 20 janvier 1944 au 24 février 1949
173W11	HT 801 à HT 1553	Du 25 février 1949 au 31 mars 1950

SÉRIE DES TRACTEURS

COTE	N° D'IMMATRICULATION	DATES
173W12	1 HT9 à 1000 HT9	Du 16 décembre 1941 au 17 juin 1949
173W13	1001 HT9 à 1127 HT9	Du 21 juin 1949 au 31 mars 1950

SÉRIE DES REMORQUES

COTE	N° D'IMMATRICULATION	DATES
173W12	1 HT7 à 460 HT7	Du 16 décembre 1942 au 31 mars 1950

Tenus dans l'ordre numérique (et donc chronologique) des immatriculations, ces registres indiquent pour chaque véhicule ses caractéristiques (type, puissance administrative, numéro de série...) ainsi que l'identité de ses propriétaires successifs (nom, prénom, profession et adresse du domicile). Ils donnent alors la possibilité de réaliser une généalogie d'un véhicule, à condition de connaître préalablement son numéro d'immatriculation ou la date de sa première immatriculation : en effet, l'absence de table alphabétique rend toute recherche nominative

impossible. A noter que si la première immatriculation du véhicule a été effectuée dans un autre département, une mention apparaît dans la case du registre ; il conviendra dans ce cas de se rapprocher du service d'archives départementales concerné.

Les registres des immatriculations renfermant des données à caractère personnel, ils sont soumis à un délai d'incommunicabilité de 50 ans à compter de la clôture du registre. Par ailleurs, leur fragilité (certains sont parfois déreliés) requiert une grande prudence de manipulation.



ADJ, 39 Fi 10818 (fonds Martelet)

~

1950-2009 : DES REGISTRES CONSERVÉS À CE JOUR PAR LA PRÉFECTURE DU JURA

Le 1^{er} avril 1950, le système d'immatriculation des véhicules fait l'objet d'une nouvelle refonte, suite à la promulgation de la circulaire du 11 mars 1950 : l'ancienne numérotation est alors remplacée par une combinaison associant une série de lettres, une série de numéros et le code numérique du département, donc 39 pour le Jura. Par exemple : AA 111 39.

Les registres postérieurs au 31 mars 1950 n'ont à ce jour pas encore été versés aux Archives du Jura. Ils sont actuellement conservés précieusement par les services de la Préfecture. Pour les contacter, voir le lien suivant : [Contact - Préfecture - Préfecture et sous-préfectures - Services de l'État - Les services de l'État dans le Jura.](#)

A noter que les registres d'immatriculation des véhicules de mars 1950 à 2009 sont des grands registres, de l'immatriculation allant de A à QT. Les registres d'immatriculation des tracteurs sont classés pour leur part par numéro d'exploitant agricole allant du n°1 au n°17 050.

Le 15 avril 2009 a été mis en place le système d'immatriculation des véhicules (SIV) : les immatriculations émises jusqu'ici au niveau départemental le sont désormais au niveau national. Ceci entraîne donc la fin de la tenue des registres papier en Préfecture de département. Ce nouveau système entraîne par ailleurs l'association des immatriculations aux véhicules, et non plus aux propriétaires comme c'était le cas auparavant avec le fichier national des immatriculation (FNI).



ADJ, 5 Fi 979

© Archives départementales du Jura
[Archives départementales du Jura \(archives39.fr\)](http://archives39.fr)

4 impasse des Archives
39570 MONTMOROT
03 84 47 41 28